

Savez-vous bien coter votre activité de consultation ?**Découvrez le guide sur la cotation pour vous accompagner**

Plus de 50% des actes en rhumatologie se font en CCAM (le restant étant bien sûr des consultations cotées CS ou C2), ce qui nous classe dans les spécialités médico-techniques. L'emploi de cette CCAM est parfois complexe ce qui peut être source de sous-évaluation et de contentieux. C'est la raison pour laquelle votre syndicat, le **SNMR** a souhaité pour la troisième fois mettre à disposition des rhumatologues un véritable guide que nous espérons pratique pour optimiser vos cotations et valoriser votre pratique tout en respectant les règles.

Cette nouvelle version 2016 plus complète disponible en ligne avec une lecture optimisée sur écran et tablette mais aussi téléchargeable en pdf est actualisable en temps réel, ce qui nous permet d'être réactif en cas de changements. En effet, nous sommes en phase de préparation d'une nouvelle convention qui, nous l'espérons, verra tout ou partie de nos revendications avalisées par les organismes d'assurance maladie.

Vous y trouverez, outre les règles classiques de cotation de votre activité clinique et technique avec des exemples didactiques indispensables, de nouveaux chapitres (secteurs d'activité, TVA) et surtout la mise à jour des tarifs en vigueur à la parution du livret, avec les remboursements selon votre secteur d'activité.

Pour accéder à l'ouvrage, rendez-vous sur le site snmr.org/ccam, rubrique « Vie Professionnelle > CCAM. L'accès au contenu est réservé aux adhérents, vous devez être connecté à votre compte pour le découvrir.

De plus, nous avons mis à votre disposition un moteur de recherche en ligne performant pour retrouver tous les actes du guide par la simple saisie de mot-clé ou code acte.

Par ailleurs, nous sommes toujours à votre disposition pour les situations complexes que vous ne trouveriez pas dans cet ouvrage ou pour vous soutenir en cas de contentieux et sanctions de la part des caisses. Ecrivez-nous sur contact@snmr.org.

La réalisation de cet ouvrage a été possible grâce au dynamisme de votre syndicat indépendamment de tout soutien institutionnel. Il est réservé aux membres du SNMR qui a plus que jamais besoin de votre adhésion pour continuer ce travail coûteux et chronophage et vous offrir un bel outil efficace, performant et toujours mis à jour dont vous ferez certainement un usage régulier.

Docteur Eric SENBEL
Président du SNMR

A propos du SNMR :

Le Syndicat National des Médecins Rhumatologues assure la défense des intérêts professionnels matériels et moraux de tous les rhumatologues. Il coordonne ses actions avec les autres instances de la spécialité au sein du Collège Français des Médecins Rhumatologues (CFMR). Le SNMR, syndicat vertical, est représenté dans toutes les centrales syndicales horizontales, qui signent et font vivre les conventions avec les organismes d'assurance maladie. Il est un des interlocuteurs privilégiés des pouvoirs publics pour tout ce qui concerne l'exercice de la rhumatologie.

Contacts :

Secrétariat : 10 route de Thionville - Zone Varimont • 57140 WOIPPY
E-mail: contact@snmr.org • Tel: 03 87 31 74 45 • Fax: 03 87 31 74 49
Presse : Julia Sanchez • julia.snmr@apirubi.com • Tel: 01 71 24 38 69